
Effets sur la santé du bruit des éoliennes : faut-il modifier la réglementation ?

Anne-Sophie Evrard*^{†1} and David Ecotière*^{‡2}

¹Univ Lyon, Univ Gustave Eiffel, Univ Lyon 1, UMRESTTE,
UMR_T9405, Lyon, France – –*Université Gustave Eiffel* – –France

²CEREMA, Univ Gustave Eiffel, UMRAE, Strasbourg, France – CEREMA – France

Résumé

L'énergie éolienne est en pleine expansion en France comme ailleurs dans le monde, mais la population s'inquiète des impacts sanitaires du bruit des éoliennes et certaines personnes expriment une gêne plus importante que ne le laissent supposer les mesures du champ acoustique. La gêne est souvent décrite comme résultant des infrasons (IF) alors que les pressions acoustiques des IF émis par les éoliennes sont inférieures aux seuils d'audition. Cependant, l'inaudibilité possible des IF n'exclut pas leur action sur l'oreille interne ou le système nerveux central. Dans ce contexte, nous construisons un protocole de recherche sur les impacts du bruit des éoliennes sur l'Humain, en termes de simulation/synthèse sonore, perception, et ses effets sur la santé humaine ("RIBEOlH"). Les objectifs du projet RIBEOlH sont : 1) D'évaluer les effets sur la santé du bruit audible, des sons de basse fréquence (SBF) en particulier, et des IF, émis par les éoliennes, et de mieux comprendre la gêne exprimée. 2) D'identifier les mécanismes auditifs associés à la perception des IF et des SBF émis par les éoliennes. 3) De mieux connaître les effets des IF sur l'oreille interne ou le système nerveux central. Pour répondre à ces objectifs, RIBEOlH s'appuie sur deux volets complémentaires : une étude épidémiologique et une étude psychoacoustique et physiologique.

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: anne-sophie.evrard@univ-eiffel.fr

[‡]Auteur correspondant: david.ecotiere@cerema.fr